TABLE DES MATIÈRES

Page

PRÉSENTATION 15

INTRODUCTION 17

PREMIÈRE PARTIE: À LA CONQUÊTE NATIONALE DES CULTURES ET DES LANGUES MINORITAIRES 31

TITRE 1: **Une contribution décisive: le Parlement** 33

CHAPITRE PREMIER: *Le travail législatif et la reconnaissance des cultures et des langues minoritaires* . 35

Section I *La reconnaissance des langues régionales et locales* 39

Sous-section 1 L'approbation de la loi Deixonne 39

1. La genèse de la Loi 39
2. La volonté du Législateur 41
3. L'apport limité de la Loi 43
   A. La reconnaissance officielle des langues locales? 44
   B. Un statut juridique limité et facultatif 45

Sous-section 2 L'article 12 de la loi Haby 52

Sous-section 3 La loi du 31 décembre 1975, dite Bas-Lauriol 56

Section II *Vers une reconnaissance élargie et constitutionnelle des langues et des cultures minoritaires?* 59

Sous-section 1 Le long chemin législatif 59

Sous-section 2 À la recherche d'un statut général des langues minoritaires 62

1. Le concept de langue et de culture minoritaires 62
2. Le domaine d'application de ce concept de langue et de culture minoritaires 64

Sous-section 3 Vers un statut constitutionnel ou les travaux de la commission Edgard Faure 66

CHAPITRE II: ***Le contrôle de l'activité gouvernementale en matière de langue et de culture minoritaires*** 73

Section I *L'adoption des lois de finance ou les explications suscitées* 75

Sous-section 1 L'examen du budget du ministère de l'Éducation nationale 75

Sous-section 2 L'examen du budget du ministère chargé des Territoires et Départements d'outre-mer 78

Section II *Les questions orales* 80

Sous-section 1 Une technique traditionnelle 80

Sous-section 2 Une technique nouvelle? 81

Section III *Les questions écrites* 83

Sous-section 1 L'éducation 83

1. Les langues ayant une assise territoriale 83
   A. La reconnaissance légale de certaines langues 84
   B. Les compléments au statut légal des langues régionales 85
   C. La réparation des « oublis » de l'Administration 87
   D. L'application pratique des mesures édictées ou des engagements pris 89
2. Les langues sans assise territoriale 91

Sous-section 2 La radiotélévision 93

1. Un accès égal, adapté et réel à la télévision 93
2. La préservation de la radio comme diffuseur déterminant des langues locales 95

TITRE II: **L'intervention des instances gouvernementales et judiciaires: des contributions sporadiques ou récentes** . 97

CHAPITRE PREMIER: ***Les instances gouvernementales*** 99

Section I *L'activité administrative traditionnelle* 101

Sous-section 1 L'organisation d'un carrefour d'idées 101

1. La Commission mixte d'étude des problèmes relatifs à l'enseignement des langues et des cultures régionales 101
   A. La mise en place de la Commission 101

B. Les « recommandations » de la Commission 102
C. Les suites des travaux de la Commission 107
2. Deux colloques déterminants 108
A. Le colloque « Communication-Culture-Éducation des enfants migrants » 108
B. Le colloque « La scolarisation des enfants tziganes et nomades » 108

Sous-section 2 La mise en place d'une structure essentiellement scolaire et rarement culturelle 109
1. La structure scolaire 109
2. Les chartes culturelles 111

Section II Les initiatives gouvernementales volontaristes ... 113

Sous-section 1 Les missions d'étude 113
1. La mission Giordan 113
2. La mission Ravail 117

Sous-section 2 Les premières mesures du gouvernement socialiste : un début ? 122
1. La circulaire du 21 juin 1982 du ministre de l'Éducation nationale 122
2. Les conventions de développement culturel 130

CHAPITRE II : *L'autorité judiciaire* 133

Section I Le juge judiciaire 135

Sous-section 1 L'emploi de la langue française, « un principe essentiel de droit public » 135

Sous-section 2 La prise en compte du fait linguistique minoritaire : le cas de la procédure pénale 138

Section II Le juge administratif 141

Sous-section 1 Le droit à l'existence des langues et des cultures régionales ? 141

Sous-section 2 Le droit à l'intégrité des langues et des cultures régionales : le cas de l'occitan 145

Sous-section 3 L'organisation d'un enseignement des langues et des cultures régionales : une obligation ou une faculté pour le ministre de l'Éducation nationale ? 148

Sous-section 4 La liberté d'aller et de venir des Tziganes: une liberté de droit commun ou spécifique? . 150

IIe PARTIE: UN STATUT GÉNÉRAL DES LANGUES ET CULTURES MINORITAIRES? 155

TITRE I: **L'approche internationale du fait minoritaire linguistique national** 157

CHAPITRE PREMIER: ***Le droit international face aux cultures et aux langues minoritaires*** 159

Section 1 L'apport de l'ONU et des organismes annexes 161
1. Deux résolutions fondamentales 161
2. Les traités de portée juridique effective 163
3. Un traité de portée juridique virtuelle 166

Section II L'apport du Conseil de l'Europe 172
1. La Convention européenne pour la sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales 172
   A. Les droits linguistiques et le droit à l'éducation 173
   B. Le droit linguistique et l'accès à la justice 179
   C. Le droit linguistique et la liberté d'aller et de venir ... 180
2. La Convention européenne relative au statut juridique des travailleurs migrants 181

CHAPITRE II: ***Les relations internationales, les langues et les cultures minoritaires*** 185

Section I L'acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe 187

Sous-section 1 La genèse 187

Sous-section 2 Les dispositions des accords d'Helsinki relatives au fait minoritaire linguistique national .. 188

Sous-section 3 La portée de l'Acte final 190

Sous-section 4 L'initiative associative française 191

Section II La résolution 928 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe 193

Sous-section 1 Le Conseil de l'Europe ou le gouvernement de 21 États multilingues 193
Sous-section 2 L'aboutissement d'un long combat européen 197
Sous-section 3 Les premiers pas d'une nouvelle ère européenne? 199

Section III *La résolution du 16 octobre 1981 du Parlement européen* 202
Sous-section 1 La genèse de la résolution 202
Sous-section 2 Un échange d'idées multiples sur les droits des minorités linguistiques 205
1. La finalité et la philosophie de la reconnaissance des minorités linguistiques 206
2. Les modalités pratiques de la politique de sauvegarde et de promotion des minorités linguistiques 208
Sous-section 3 Le contenu et les prolongements de la résolution du 16 octobre 1981 212

TITRE II: **L'approche française du fait minoritaire linguistique national** 217

CHAPITRE PREMIER: ***L'expression politique des langues et des cultures minoritaires*** 219

Section 1 *Un comportement politique dissident* 221
Sous-section 1 «Les actions dites violentes de nature symbolique» 221
Sous-section 2 Les actes de résistance passive 223

Section II *Un comportement politique participationniste* ... 225
Sous-section 1 La diversité des expressions politiques 225
Sous-section 2 Les mouvements politiques et culturels des langues minoritaires à l'épreuve des élections 228

CHAPITRE II: ***L'expression administrative des cultures et des langues minoritaires*** 233

Section I *Le découpage administratif des collectivités publiques* 235

Sous-section 1 La structure territoriale des régions 235
1. Une polémique séculaire 235
2. L'actuel découpage 237
3. La contestation culturelle et linguistique 237

Sous-section 2 La structure territoriale départementale ou le cas du Pays Basque 241

Section II *Des collectivités territoriales particulières* 244

Sous-section 1 La région de Corse 245
1. Un débat juridique particulièrement nourri 245
2. Une structure administrative originale 249

Sous-section 2 Le territoire d'outre-mer de la Nouvelle-Calédonie 254
1. La problématique 254
2. Une ébauche de solution 257

CHAPITRE III: ***La discrimination ou la non-discrimination linguistique et culturelle légalisée?*** 261

Section I *Une discrimination culturelle et linguistique légalisée* 263

Section II *La non-discrimination linguistique et culturelle* .. 265

IIIe PARTIE: ÉLÉMENTS D'UN STATUT JURIDIQUE DIFFÉRENCIÉ 269

TITRE I: **Un droit personnel: le choix des prénoms de ses descendants** 271

CHAPITRE PREMIER: ***La Puissance publique, ordonnatrice des prénoms*** 273

Section I *Une démarche traditionnelle* 275

Section II *Une démarche novatrice* 276

CHAPITRE II: ***Un ordonnancement strict ou laxiste?*** 279

Section I *La jurisprudence relative aux prénoms d'origine bretonne* 281

1. Le long combat de la famille Manrot 281
2. Les autres familles bretonnes 283

Section II Les autres prénoms 284

TITRE II: **Le droit à l'éducation et les communautés linguistiques et culturelles** 289

CHAPITRE PREMIER: ***Le droit à l'éducation et les langues régionales et locales*** 291

Section I Innovation de l'enseignement privé 293
Sous-section 1 Un enseignement scolaire laïc gratuit dans la langue minoritaire 293
1. Le cas des « Ikastolak » 294
2. Le cas des « Diwan » 296
Sous-section 2 Un enseignement spécifique pour adultes dans la langue minoritaire 297
1. Les cours permanents pour adultes 297
2. Des écoles d'été aux universités d'été en langue locale ... 298

Section II L'enseignement public des langues régionales et locales en voie de généralisation 300
Sous-section 1 Une forte demande des élèves 301
Sous-section 2 Une structure d'enseignement inachevée 305
1. Des langues régionales et locales « oubliées » 306
2. Des formations scolaires ou universitaires « oubliées » .. 307

CHAPITRE II: ***Le droit à l'éducation et les langues non territoriales*** 311

Section I Le droit à l'éducation et la communauté migrante . 313
Sous-section 1 La population scolaire étrangère 313
Sous-section 2 La politique linguistique en faveur des enfants migrants 315
1. Les principes de la politique 315
2. Les modalités de cette politique 316
3. Le matériel pédagogique 323

Section II *Le droit à l'éducation et les communautés linguistiques non territoriales* 324

Sous-section 1 La communauté tzigane et le devoir de l'éducation 325

1. Une politique scolaire contraignante 326
2. Une action interculturelle en milieu scolaire 328

Sous-section 2 Les communautés arménienne et juive 331

1. Des initiatives privées marginales 331
2. Des initiatives publiques accessoires 332

TITRE III : **Le droit à la communication audiovisuelle : un droit linguistique différencié ou minoritaire ?** 335

CHAPITRE PREMIER : ***Les communautés linguistiques et culturelles face à la libre communication audiovisuelle*** 337

Section I *Principes et modalités de la liberté de communication audiovisuelle* 339

Sous-section 1 Les principes fondamentaux proclamés 339

1. La teneur de ces principes 339
2. La portée de ces principes 342

Sous-section 2 Les modalités particulières de la liberté de communication audiovisuelle 343

1. Les éléments organisationnels généraux 344
2. Les radios locales privées 346

Section II *Les premiers pas de la liberté audiovisuelle* 350

Sous-section 1 Les autorisations des radios locales privées 350

1. Une forte demande 350
2. De la commission Holleaux à la commission Galabert 351
3. La Haute Autorité, ses autorisations, ses sanctions 352

Sous-section 2 La régionalisation de la télévision nationale 354

CHAPITRE II : ***L'expression audiovisuelle actuelle des communautés linguistiques et culturelles différenciées*** 357

Section I *Les langues régionales et l'audiovisuel* 359

Sous-section 1 La langue bretonne et l'audiovisuel 359
1. La télévision 359
2. La radiodiffusion 360
Sous-section 2 L'occitan et l'audiovisuel 361
1. La télévision 362
2. La radio 362
Sous-section 3 Le basque et l'audiovisuel 364
1. La télévision 364
2. La radio 364
Sous-section 4 Le catalan et l'audiovisuel 365
1. La télévision 365
2. La radio 365
Sous-section 5 Le corse et l'audiovisuel 366
1. La télévision 366
2. La radio 366
Sous-section 6 L'alsacien et l'audiovisuel 367
1. La télévision 367
2. La radio 367

Section II Les langues locales ou non territorialisées et l'audiovisuel 368
Sous-section 1 Les langues locales et l'audiovisuel 368
1. Les langues locales métropolitaines 368
2. Les langues locales d'outre-mer 368
Sous-section 2 Les langues non territorialisées 370
1. Les langues de la communauté migrante 370
2. Les langues et les cultures de la communauté juive 370

CONCLUSION GÉNÉRALE 373

I- Trois exemples étrangers 375
1. Généralités 375
2. L'Autriche 376
3. La Tchécoslovaquie 381
4. Le Nigéria 382

II- Éléments d'une prospective juridique en faveur des cultures et des langues minoritaires en France 385

ANNEXES..... 395

I- Éléments de cartographie des langues régionales de France .. 397
II- Loi n° 51-46 du 11 janvier 1951, dite loi Deixonne..... 403
III- Récapitulatif des 29 propositions de loi présentées depuis 1945 407
IV- Un débat parlementaire traditionnel : la séance du 8 avril 1965 du Sénat 413
V- Le programme triennal de M. Alain Savary 435
VI- Circulaire n° 78-238 du 25 juillet 1978 447

BIBLIOGRAPHIE..... 455